

## Compte rendu du Conseil plénier de l'UFR LLCE du 17 novembre 2025

Liste des présent·e·s et des représenté·e·s (R) :

**Collège A** : COSTE Françoise (R), GALAN Christian, GILBERT Françoise, GRANGET Cyril, NARDONE Jean-Luc (abs), OROZCO Luis, PALAISI Marie-Agnès, PENNEC Blandine (R).

**Collège B** : BAQUE Zachary, BRAMOULLE David (R), BUI NGUYEN Thao (R), HERNÁNDEZ YÁÑEZ Jaime, HUBER Daniel, PATRUKHINA Liubov, SADDOUR Inès, SURBEZY Agnès (abs.).

**Collège BIATSS** : ALLEN Émilie, AUMAITRE Christine, BOUCHENAFA Souad, DE FORAS Joson (R), LE BIHAN Frédéric, SIFREU Geneviève, TBATOU Jamela (R).

**Collège USAGERS** : /

**Collège PERSONNALITES EXTERIEURES** : Pascal CLOTTES (abs), Martine CREGUT (R), M. Frédéric CROS (abs).

**Personnalités invitées** :

ALVIZURI Verushka (abs), CADOT YVES, CORTES Monique, COURAU Thérèse (abs. exc.), GHADDARI Nabila (abs.), DUBAU Christine, LE PRIEULT Henri (abs. exc.), PEREIRA Ana-Maria (abs.), PFEIFLE Gabriela (abs.), STOSIC Dejan, MARCZYK-BUKLAHA Anna (abs.).

**Membres de droit** : DOMPMARTIN Chantal, ORY Damien, SEMPÉRÉ Pascale.

**Le quorum est atteint avec 21 membres votant·e·s présent·e·s ou représenté·e·s en début de séance.**

**La séance est présidée par Pascale SEMPÉRÉ, directrice de l'UFR LLCE.**

**L'ordre du jour** est le suivant :

1. Validation du CR du CUFR du 03 novembre 2025 ;
2. Vote des capacités d'accueil et attendus Parcoursup, E-candidat et MonMaster ;
3. Validation des MCC révisées de la section d'allemand ;



Université Toulouse Jean Jaurès  
UFR LLCE  
Directrice  
Pascale SEMPÈRE

4. Validation des statuts révisés des départements et de l'UFR ;
5. Information campagne d'emploi ;
6. Points divers : auditions HCERES
7. Questions diverses.

#### 1. Validation du CR du CUFR du 03 novembre 2025

Le CR déposé sur le Scout est soumis au vote des conseillers.

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

**Pour : 21**

Le CR est validé à l'unanimité des voix exprimées.

#### 2. Vote des capacités d'accueil et attendus Parcoursup, E-candidat et MonMaster

Les trois tableaux relatifs à ces décisions ont été mis en ligne sur le Scout du conseil, onglet capacités et attendus 2025-26, modifiables par les directions et responsables administratifs des départements après validation dans leur conseil. Les modifications éventuelles ont été reportées en rouge dans les tableaux.

Vote en conseil de département :

DEFLE : 23 octobre

Dtim : 24 octobre

SDL : 29 septembre

LEA : 12 novembre

DEHHA : 23 octobre

DEMA : 3 novembre

DLE : ...

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

**Pour : 22**

(arrivée de C. Aumaître)

Les capacités d'accueil et attendus Parcoursup, E-candidat et MonMaster 2026-27 sont validés à l'unanimité des voix exprimées.

#### 3- Validation des MCC révisées de la section d'allemand, du DEMA et du DEHHA

Ajout à valider, portant sur des MCC du DEMA et du DEHHA :

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

**Pour : 22**

Les MCC concernées ont été déposées sur le Scout du conseil, à la date du 17 novembre.

Pascale Sempéré alerte sur la nécessité de limiter au maximum, voire d'éviter, le recours à ces révisions une fois que les MCC ont été publiées. Tous espèrent que l'acculturation à leur nouveau format limitera ces révisions post-publication.

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

**Pour : 22**

Les MCC révisées de la section d'allemand, du DEMA et du DEHHA sont validées à l'unanimité des voix exprimées.

Damien Ory transmet un message de la part d'H. Pereira : SNW est partiellement en place. H. Pereira en complète la modélisation.

Au département SDL, les collègues demandent à ce que SMW soit mis à disposition plus tôt, de façon à saisir leurs notes sans attendre. Or, la date de mise à disposition dépend de celle du vote des MCC. Il s'agit de voir comment tendre vers plus d'efficacité. Certains suggèrent de voter les MCC en juillet, afin que les étudiants les connaissent dès la rentrée et que H. Pereira puisse les modéliser plus tôt. Cependant, des ajustements sont souvent nécessaires en septembre, notamment en cas de changement d'intervenants.

Il reste que l'offre de formation de notre UFR étant très vaste, le travail d'H. Pereira est énorme. Elle est déjà aidée par la scolarité centrale, mais l'apport une aide ponctuelle pour la phase de modélisation pourrait être rediscutée avec ce service.

**4. Validation des statuts révisés des départements et de l'UFR**

Les statuts des départements tels que votés dans leur conseil ont été placés sur le Scout du CUFR. Il manque ceux du DEMA, qui n'a pas encore obtenu de réponse d'Ana Leal à ses questions. Les retours récents d'Ana Leal amèneront peut-être certains départements à apporter des révisions aux statuts qu'ils ont déjà votés, à valider dans leur conseil.

Le PAI a repoussé la validation de ces nouveaux statuts en CUFR au 16 janvier, dernier délai. Les directions de départements doivent communiquer la version finale des statuts validée et le relevé de décisions à la direction de l'UFR. Il manque quelques RD, à joindre à ces statuts.

L'ensemble des statuts doit être présenté à la même séance pour offrir aux conseillers une lecture cohérente des différents articles : la validation de ces statuts est repoussée au 8 décembre (à confirmer).

Pour l'UFR, la direction demande de porter sur le document en ligne toute remarque que les conseillers jugeraient utile de formuler, de vérifier la liste des laboratoires d'adossement, et de réfléchir à l'organisme représenté au titre du I-5-a - organismes, institutions, etc.

La validation des services devra désormais faire l'objet d'un vote en conseil restreint d'UFR (qui pourra s'appuyer sur les conseils restreints de département), et d'un avis motivé individualisé de la direction dudit UFR.

À l'approche des élections partielles dans les conseils, chacun constate qu'il est souvent difficile de motiver les étudiants à siéger, et que ceux qui sont élus se découragent souvent assez vite.

Un badge peut être alloué aux étudiants qui s'engagent dans les instances (bonus note et valorisation dans leur CV). Il s'agit de valoriser cet engagement, et de communiquer autour des élections et du rôle des représentants étudiants dans les instances. Le VP-vie étudiante et la VP- étudiants pourraient être sollicités.

## 5. Information campagne d'emploi

Lors du CSA, certains syndicats ont validé la campagne telle que proposée par le VP-CA, d'autres l'ont rejetée, mais la décision revient au CA du 18 novembre.

Le tableau des postes proposés en CSA correspond aux dernières propositions qui nous ont été faites.

Interventions :

- Chantal Dompmartin souhaite intervenir à propos d'une rumeur la concernant. Une ex-collègue (d'anglais, en qui elle a toute confiance) lui a rapporté que certains rapportaient qu'elle avait dit dans l'une de nos assemblées que « les doctorants que nous formons peuvent (n'ont qu'à ?) aller travailler ailleurs que dans l'enseignement supérieur ». Chantal Dompmartin tient à rectifier : ce sont les propos de la rectrice, rapportés en AG UFR par notre collègue d'italien Fabien OLETTI. Pascale Sempéré précise qu'il s'agit également de la réponse précédemment apportée par Florent Hautefeuille à la question qu'elle lui a posée sur le devenir des doctorants lors d'une entrevue, propos qu'elle a rapportés lors du précédent CUFR (voir CR du CUFR du 3 novembre). Il s'agit donc d'un malentendu et Chantal Dompmartin tient à redire à la communauté de l'UFR l'importance de la confiance mutuelle, qui doit induire la circonspection quant aux paroles rapportées.

- Y. Cadot fait lecture de la motion du DLE → suspension des activités des conseillers du département jusqu'à nouvel ordre, en protestation contre la campagne d'emploi. A sa demande, cette motion sera transmise à tous les membres UFR.
- Damien Ory intervient concernant les demandes Biatss : il a rendez-vous bientôt avec Mme Pouillet pour cartographier les postes Biatss de l'UFR, et savoir notamment sur quels supports il est possible de demander l'ouverture d'un concours.

- Plusieurs conseillers soulignent que la méthodologie et les outils d'aide à la décision qui sont fournis aux conseillers ne sont ni clairs, ni à jour (ex. : le nuage de points). Ils souhaitent que la présidence soit interpellée sur ces lacunes et remette en place une méthode précise pour des prises de décisions éclairées et transparentes.

Lors du prochain CUFR : il est décidé de prendre acte par écrit de la décision du CA et de demander que les postes non ouverts cette année soient explicitement déclarés gelés, ce afin d'éviter qu'ils ne disparaissent.

#### 6. Points divers : auditions HCERES

- Auditions des directeur-rices d'UFR et instituts de 10 :30 à 11:30 le 26 novembre. En fin de matinée et l'après-midi, plusieurs responsables de formation de notre UFR seront auditionnés : Master LEA, Licence LLCER, Master FLE. Les collègues concernés ont été normalement contactés par Marie-Hélène Garelli afin de donner le nom des représentants de la formation qui seront effectivement présents lors de ces auditions en distanciel.

#### 7. Questions diverses.

RAS

Compte rendu rédigé par Pascale Sempéré, directrice de l'UFR LLCE



Université Toulouse Jean-Jaurès  
UFR LLCE  
Directrice  
Pascale SEMPERE